

**MSHS-T**  
**BULLETIN D'INFORMATION ARPEGE SEMAINE 26 de 2013**

**1 – APPELS À CANDIDATURE MASTERS, DOCTORANT-E-S ET POST-DOCTORANT-E-S**

**RAPPEL**

**Recrutement d'un-e doctorant-e pour une thèse sur l'histoire du cancer**

Histoire contemporaine

Allocation de thèse de la Région Pays de la Loire

**Date limite d'envoi des dossiers : 5 juillet 2013**

**Description du sujet :**

La thèse portera sur l'histoire de la lutte contre le cancer au XX<sup>e</sup> siècle et s'appuiera notamment sur les fonds d'archives des Centres anticancéreux de Nantes et d'Angers. À une analyse à l'échelle régionale, elle est susceptible d'associer une étude à l'échelle nationale et/ou internationale des acteurs et des dispositifs de la lutte contre le cancer. Les archives disponibles permettent d'envisager et de croiser plusieurs approches : une histoire des politiques publiques et des prises de décisions en matière d'équipements sanitaires, une histoire des modes de prévention (centres régionaux, associations, actions de sensibilisation, lutte contre l'exercice illégal de la médecine), une histoire de l'économie sanitaire (approvisionnement en radium, équipement des centres), une histoire de la médicalisation d'un champ (construction de la spécialité médicale, rôle des médecins généralistes), une histoire du point de vue du patient (accès au soin, parcours de soins, représentations de la maladie).

Le doctorant travaillera en étroite collaboration avec les enseignants chercheurs de l'Université du Maine (Le Mans, France) autour de la thématique de l'histoire des sciences et sera associé aux projets en cours de définition dans le cadre de l'axe « Sciences humaines et sociales » du Cancéropôle du Grand Ouest.

**Profil du candidat :**

Le candidat devra être titulaire d'un Master 2 ou équivalent en histoire, en sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie), en lettres ou en sciences biomédicales. Il devra manifester un intérêt pour les approches historiennes et maîtriser la méthodologie de travail sur les sources du XX<sup>e</sup> siècle.

Une maîtrise de l'anglais est souhaitée pour les candidats francophones. Une bonne maîtrise du français (lu et parlé) est indispensable pour les candidats non francophones.

*Début de la thèse :* septembre 2013

*Durée de la thèse :* trois ans

*Financement :* 92 000 € sur trois ans

*Etablissement d'enseignement supérieur où sera inscrit le doctorant :*

Université du Maine, Le Mans, France <http://www.univ-lemans.fr>

*École doctorale :* ED 496 SCE (Sociétés, cultures, échanges) [http://www.univ-lemans.fr/fr/recherche/formation\\_doctorale/ecole\\_doctorale\\_496\\_sce.html](http://www.univ-lemans.fr/fr/recherche/formation_doctorale/ecole_doctorale_496_sce.html)

*Laboratoire où s'effectuera la thèse :* CERHIO, Centre de recherches historiques de l'Ouest (UMR 6258), site du Mans <http://cerhio.univ-lemans.fr>

*Directrice de la thèse* : Nathalie Richard (professeur d'histoire contemporaine, Université du Maine) [Nathalie.richard@univ-lemans.fr](mailto:Nathalie.richard@univ-lemans.fr); *co-encadrant* : Hervé Guillemain (maître de conférences en histoire contemporaine, Université du Maine)

**Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, notes obtenues en Master 1 et 2) sont à envoyer à l'adresse suivante : [Nathalie.richard@univ-lemans.fr](mailto:Nathalie.richard@univ-lemans.fr)**

**Date limite d'envoi des dossiers : 5 juillet 2013.**

Entretiens avec le jury, semaine du 8 au 12 juillet 2013.

## 2 – APPEL À PROJET DE LA MSHS-T

### La Maison des sciences de l'homme et de la société de Toulouse (MSHS-T) lance son Appel à programmes 2014

Les projets doivent être transmis par voie électronique **avant le lundi 2 décembre 2013, 12h**, à l'adresse suivante :

[mshst\\_appel@univ-tlse2.fr](mailto:mshst_appel@univ-tlse2.fr)

**Le texte de présentation et le formulaire de réponse sont téléchargeables depuis le site web de la MSHS-T <http://w3.msh.univ-tlse2.fr/spip.php?article1277>**

À noter qu'il n'y aura qu'un seul appel à programme au titre de l'année 2014.

## 3 – APPELS À COMMUNICATION

### 3.1

#### RAPPEL

**« Noms et prénoms : établir l'identité dans l'empire du choix »**

**Colloque à l'INED, le 11 décembre 2013 (9h30-17h)**

Informations : <http://coulmont.com/nomprenom/>

**Date limite : 1<sup>er</sup> juillet 2013**

#### Argumentaire

Le prénom et le nom de famille sont les premiers éléments que nous utilisons pour identifier et se faire identifier au sein de la société. Le nom de famille nous rattache à une certaine lignée (par la filiation) tandis que le prénom laissé au libre choix des parents permet de s'individualiser. Alors que, jusqu'à récemment, des habitudes locales et coutumières ou des règles juridiques restreignaient fortement la transmission du nom de famille ou l'inscription du prénom à l'état civil, il semble que les hommes et surtout les femmes disposent désormais d'une plus grande liberté de dénomination. Quel usage est-il fait de cette liberté ? Le processus de libéralisation est bien visible en France. La loi du 8 janvier 1993 révisait l'état civil et la filiation en supprimant tout contrôle a priori sur le choix du prénom et en facilitant les changements de prénom. Plus récemment, c'est le nom de famille qui

s'est inscrit dans ce qui apparaît à première vue comme un « empire du choix ». La loi du 4 mars 2002, entrée en application en 2005 et portant réforme du nom de famille permet en effet aux parents de choisir, lors de la déclaration de naissance, de transmettre à leur(s) enfant(s) soit le nom du père, soit celui de la mère, soit encore un « double nom », c'est-à-dire un nom constitué des noms de chacun des parents « accolés dans l'ordre choisi par eux dans la limite toutefois d'un nom de famille pour chacun ». De même très récemment la Direction des affaires civiles et du Sceau a commencé à accepter les demandes de certaines personnes souhaitant retrouver leur nom de famille d'origine (après une francisation de ce dernier). Mais ce processus est aussi visible ailleurs : en 1978 le Conseil de l'Europe adopte une résolution qui recommande aux États membres d'assurer ou de promouvoir l'égalité des époux en droit civil, notamment en ce qui concerne l'attribution du nom de famille. Pour autant les législations des pays européens divergent : les pays nordiques, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse doivent choisir entre le nom du père et celui de la mère ; en Espagne et au Portugal il est possible (comme en France mais aussi depuis 1981 au Québec) de transmettre soit le nom de la mère, soit celui du père, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par les parents, tandis que la Belgique et l'Italie n'autorisent à ce jour que la transmission du patronyme.

Des contextes nationaux différents semblent donc s'inscrire à présent dans une conception à la fois plus libérale du droit au nom et au prénom, et plus égalitaire (entre les femmes et les hommes), dans laquelle importe l'expression de la volonté. Mais cette libéralisation est partielle, « l'empire du choix » n'est peut-être qu'une façade. Elle reste soumise aux centres d'intérêts de l'État : sécurisation de l'identité et des papiers d'identité, informatisation de l'état civil etc. L'identité onomastique est ainsi peut-être beaucoup plus fixe et cristallisée aujourd'hui qu'elle pouvait l'être par le passé, quand les noms d'usage pouvaient s'imposer. Elle reste aussi soumise à l'empire du national : noms et prénoms sont des marqueurs (ou perçus comme tels) de l'origine nationale des ascendants et ascendantes. Ils peuvent ainsi servir de support de discrimination, de revendication identitaire mais aussi de stratégie d'invisibilisation.

Enfin elle reste soumise à la domination masculine, intériorisée tant par les hommes que par les femmes, aux implicites des rapports sociaux de sexe. Le choix de la transmission d'un nom de famille peut désormais faire l'objet de négociations entre parents. Or l'Insee indique que près de 83% des enfants nés en 2012 portent uniquement le nom de leur père ; quand 8,5% d'entre eux portent le double nom, la première position revient au nom du père dans la majorité des cas (environ quatre fois sur cinq). Que disent ces parents qui éprouvent une plus grande satisfaction à être tous les deux représentés dans le nom de leur enfant ? Que disent les femmes qui conservent leur patronyme et celles qui adoptent celui de leur conjoint ? Quels choix font-elles en fonction des différentes législations ?

Tout choix était-il impossible sous le Code Napoléon ? Comment le nom se transmettait-il dans le cas de mariage « en gendre » (quand le gendre venait habiter dans la terre de son épouse, prenait-il le nom de la terre) ? Dans quelles circonstances certaines femmes ont-elles réussi à transmettre leur nom ? Quel jeu était alors possible avec les règles juridiques et coutumières ? Quelles furent, quelles sont, les mobilisations de juristes ou de « *cause lawyers* » autour du nom et du prénom ? Comment les juges, les élus et le pouvoir exécutif, depuis une soixantaine d'années, ont-ils ouvert, par étape, un processus de libéralisation

Dans quelle mesure nom et prénom sont-ils supports de discriminations (liées à l'origine, au sexe) sur le marché du travail (ou ailleurs) ? Le prénom, dans la quasi-totalité des cas, a un genre, qui correspond au sexe de l'état civil (bien que cette correspondance ne soit pas requise en droit). L'identité revendiquée – par le choix d'un nom ou d'un prénom particulier – a-t-elle un « coût » ?

Le sens commun présente souvent la prédominance du patronyme comme le pendant « naturel » de la grossesse et de l'accouchement, aux hommes le symbolique et aux femmes le « charnel ». Ces distinctions entre culture et nature, production (le nom peut être perçu comme un capital social, symbolique et culturel) et reproduction ne sont pas nouvelles, ces représentations sont-elles toujours d'actualité ? Pour autant, l'attachement au patronyme de nos jours revêt-il la même signification qu'autrefois ?

Enfin qu'en est-il en dehors du contrôle étatique ? Quand des institutions plus ou moins solides (Églises, sociétés « secrètes », mondes artistiques) développent en toute « liberté » des usages particuliers du nom (nom de religion, pseudonymes etc.) les règles que les individus se donnent sont-elles homologues aux règles de droit ?

Il s'agit donc, dans ce colloque, de prendre pour acquis nombre de travaux ayant indiqués combien nom et prénom servent à matérialiser l'identité sociale, et d'étudier des situations empiriques mouvantes, changeantes, quand le choix offert peut servir de révélateur des contraintes symboliques. Ce colloque s'organisera autour de la présentation pluridisciplinaire de travaux de recherche empirique.

#### **Modalités de soumission**

Les propositions, entre 1500 et 3000 signes maximum, sont attendues pour le 1er juillet 2013. Elles sont à envoyer à [baptiste.coulmont@univ-paris8.fr](mailto:baptiste.coulmont@univ-paris8.fr) et [virginie.descoutures@ined.fr](mailto:virginie.descoutures@ined.fr)

Après évaluation les réponses parviendront avant fin juillet.

#### **Comité scientifique :**

Tiphaine Barthélémy, Professeure de sociologie et d'anthropologie sociale (CURAPP, Université de Picardie Jules Verne)

Anne-Marie Devreux, Sociologue, Directrice de recherche au CNRS (CRESPPA-CSU, Université Paris 8)

Agnès Fine, Anthropologue, Directrice d'études à l'EHESS (LISTT-Cas, Université Toulouse Le Mirail)

Wilfried Rault, Sociologue, Chargé de recherche (Ined)

#### **Comité d'organisation :**

Baptiste Coulmont, Sociologue, Maître de conférences (CRESPPA-CSU, Université Paris 8)

Virginie Descoutures, Sociologue, Allocataire post-doctorante de l'IEC (Ined & CRESPPAGTM)

**Informations et actualités :** <http://coulmont.com/nomprenom/>

---

## **3.2**

### **RAPPEL**

Colloque international et pluridisciplinaire

**« Inégalité(s) hommes-femmes et utopie(s) (Antiquité-XXI<sup>e</sup> siècle) »**

qui aura lieu à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3

du 18 au 20 juin 2015

organisé par

« Voix et voies de femmes : Études sur les femmes, le sexe et le genre » (EA CÉCILLE 4074)

UMR Savoir Textes Langage (STL, UMR 8063)

**Date limite : 1<sup>er</sup> septembre 2013**

« La seule manière de sortir du cercle dans lequel l'idéologie nous entraîne c'est d'assumer une utopie, de la déclarer et de juger l'idéologie de ce point de vue » (Paul Ricœur, *L'Idéologie et l'utopie*, 1997).

« *What future is there for a female child who aspires to being Humphrey Bogart?* » (Donna Haraway citant *The Female Man* (1975) de Joanna Russ, in Modest\_Witness@Second\_Millennium. Female Femaleman©\_Meets\_Oncomouse™, *Feminism and Technoscience* (1997).

Comment les utopies – littéraires et/ou communautaires (imaginées par des hommes comme par des femmes) – représentent-elles, augmentent-elles ou résolvent-elles l'/les inégalité(s) entre les hommes et les femmes ? Telle sera la problématique de cette manifestation.

« Utopie » est un terme (*ou-topos* [sans lieu]) forgé par Thomas More pour désigner la cité imaginaire dans le récit de voyage vers un lieu fictif, *De optimo reipublicae statu, deque insula Utopia* (1516). Dans l'en-tête de l'édition de Bâle (1518), Thomas More utilise le terme d'*Eutopia* pour désigner le lieu imaginaire qu'il a créé. Cet autre néologisme ne repose plus sur la négation *ou* mais sur le préfixe *eu* qui signifie *bon*. *Eutopie* signifie donc « le lieu du Bon », donc, ici, une société idéale.

L'utopie est « [le] projet ou rêve d'une société et, par extension, d'un avenir désirable, mais tenu pour chimérique » (Paul Foulquié et Raymond Saint-Jean, *Dictionnaire de la langue philosophique* [1962 ; Paris : PUF, 1978] 747). Le plus souvent satirique et subversif, le dessein en est la dénonciation des travers d'une époque, à travers un lieu imaginaire (lointain, mythique) : la Callipolis de Platon, *L'île des esclaves* de Marivaux (1725), l'Eldorado de *Candide* (1759), etc. ; la distanciation dans l'espace – voire aussi dans le temps – est destinée à éviter la censure (politique, religieuse...). Cette tradition, ce genre littéraire remonte à *La République* (c. 370 av. J.C.) de Platon et passe par *La Cité du Soleil* de Tommaso Campanella (1623), *La Nouvelle Atlantide* (1628) de Francis Bacon, le *Voyage en Icarie* (1840) d'Étienne Cabet, etc.

Selon Henri Meschonnic, « L'utopie est une fabrique de sens, une fabrique d'histoire. Elle est conquérante. Ni substitutive, ni compensatoire [...]. Non en opposition avec la terre réelle, mais transformatrice du lieu. Sans elle, il n'y a pas de lieu. Il n'y a que des territoires » ( *L'Utopie du Juif* [Paris : Desclée de Brouwer, 2001] 22). La différence entre le lieu et les territoires peut présenter un intérêt, d'une part, pour penser les rapports sociaux existant entre les sexes et, d'autre part, pour les penser autrement : territoires plus ou moins imposés ou fabriqués relevant toujours d'une représentation binaire *versus* lieu d'une hospitalité ou convivialité ne relevant plus d'une logique dualiste et, dans le cas présent, inégalitaire.

Aux utopies littéraires masculines, souvent misogynes jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Aristophane, Swift, William Morris), où les seules femmes dignes d'intérêt sont les épouses et les mères (Bacon, More, Bellamy, etc.), se mêle un nombre croissant d'utopies féminines (Christine de Pisan, Margaret Cavendish, Sarah Scott, Lady Mary Hamilton, Mary Livermore, Mary Howland, Martha Bensley Bruere, Ines Haynes Gillmore, Charlotte Haldane etc.), dont certaines « excluent » la présence des hommes (Charlotte Perkins Gilman, Mary Bradley Lane, etc.).

Le XX<sup>e</sup> siècle voit fleurir les dystopies ou les contre-utopies qui signalent une méfiance croissante à l'égard des récits maîtres (ou des grands récits) et de l'idéologie marxiste et communiste. La dystopie orwellienne invite à se détacher de l'idéal de perfection et d'innocence politique qui a pu caractériser les utopies positives. Mais les dystopies sont aussi ces « utopies privatives » où la quête du bonheur passe par la suppression des souffrances ou des inégalités et donc souvent/parfois des genres dans leur assymétrie opprimante. Ce que Jameson appelle le « principe de réduction du monde » devient l'une des stratégies de la science-fiction féministe d'Ursula Le Guin, par exemple, qui imagine un monde (Gethen) ambisexuel, débarrassé de tout ce que la sexualité a de problématique et de violent

et du capitalisme. Qu'en est-il de ces utopies paradoxales qui se fondent sur une économie de la pénurie et dans quelle mesure cette évolution du genre de l'utopie est-elle liée à la prise en compte des oppressions de genre ou liées à la sexualité d'un point de vue situé ? Que nous apprend-elle sur la conception féminine et féministe du pouvoir et des relations que les femmes et les féministes peuvent ou doivent entretenir avec « le pouvoir » ?

Par-delà les utopies ou la balance entre utopie et dystopie, comment penser un espace et une organisation autres des rapports à travers le motif foucauldien des « hétérotopies », lieux autres présentant une contestation à la fois mythique et réelle de l'espace habituel. Quel rôle jouent alors les « espaces autres » de la fiction dans cette recomposition à partir du moment où la littérature devient, pour Sedgwick par exemple, une sorte de surface de projection des « troubles dans le genre » ? (*Epistemology of the Closet* [1990] et *Between Men. English Literature and Male Homosocial Desire* [1985]). Juxtaposant en un seul lieu réel plusieurs espaces parfois incompatibles, les hétérotopies introduisent aussi une rupture absolue avec le temps habituel, ce sont des hétérochronies, combinant un système d'ouverture et de fermeture, créant un espace d'illusion qui dénonce comme plus illusoire encore l'espace réel, ou en présente un mode autrement organisé. Comment considérer ces « sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels sont à la fois représentés, contestés et inversés, [c]es sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault, « Des espaces autres ») ? Ces expériences périlleuses où se joue quelque chose du sujet dans son rapport au monde, à lui-même et aux autres, peuvent-elles servir de paradigme pour repenser, hors des espaces et des temps habituels, un régime d'exception des sexuations et de sexualités qui rompe jusqu'à la distribution même, prise ici comme point de départ, en femmes et en hommes ? Dans quelle mesure les utopies sexuelles urbaines qui relèvent de ce que Gayle Rubin a appelé « la sexoethnogenèse urbaine » participent-elles d'hétérotopies réussies en ce qu'elles produiraient des restructurations sociale et sexuelles non normatives et des dynamiques de pouvoir différentes (avec la culture SM à San Francisco par exemple) ?

Si les utopies ravissent en ouvrant un espace merveilleux, les hétérotopies inquiètent, en subvertissant jusqu'au langage et à l'imagination, « parce qu'elles brisent les noms communs ou les enchevêtrent, parce qu'elles ruinent d'avance la 'syntaxe', et pas seulement celle qui construit les phrases, – celle moins manifeste qui fait tenir ensemble (à côté et en face les uns des autres) les mots et les choses » (Foucault, *Les Mots et les choses* [1966]). Qu'en résulte-t-il alors en ce qui concerne les relations entre et par-delà les sexes – et les mots pour les dire ? Comment utiliser ce motif pour les repenser, pour élaborer des discours qui sont susceptibles d'en accueillir la différence, d'en accomplir la puissance d'altération ? Quelque chose de cet ordre semble se jouer dans l'alternative que Foucault dessine, dans *La Volonté de savoir* (1976), entre des « corps-plaisirs » et un « dispositif de sexualité » qui en contraint et en limite l'expression ? Ne s'agit-il pas alors justement d'une invitation à réarticuler, dans la dimension utopique d'un *ars erotica*, sexualité et « usage des plaisirs » ?

Dans le texte consacré aux hétérotopie (« Des espaces autres »), Foucault insiste encore sur la primauté de l'espace sur le temps pour notre époque contemporaine, de plus en plus « hétérochronique ». Peut-on en tirer les conséquences et élargir la dimension spatiale inscrite dans le mot « utopie » pour y inclure l'idée de cyberspace ? Il s'agirait alors de se pencher sur les nouveaux modes de relations, de mise en réseau constituant des identités et des alliances provisoires évoqués par Donna Haraway dans « A Cyborg Manifesto » (1991), internet permettant l'émergence à la fois de nouvelles logiques d'affiliation, d'appartenance, d'affinités, de groupements pragmatiques, de nouveaux modes d'action, au-delà de l'opposition entre sphère publique et sphère privée ?

### Quelques pistes :

- Domaines où se manifestent les inégalités entre les hommes et les femmes : éducation, célibat, choix (mutuel) du conjoint, conception du mariage (nécessité économique, « association de partenaires égaux en droits et en devoirs » (C. Cohen-Safir), contrôle des naissances (voire eugénisme), droit au statut et à la protection juridique, droit à la propriété, droit à l'emploi, etc.
- Est-il possible d'échapper, dans l'utopie, au patriarcat comme rapports de pouvoir (propriété, religion, mariage) ?
- Peut-on rattacher certains récits de voyage/d'anthropologie ou ethnologiques à une forme d'utopie en présentant d'autres possibles (patriarcat méditerranéen ; les Germaines combattent aux côtés des hommes ; des textes de voyageurs libertins évoquent des accouchements sans douleur pour interroger la bible...)
- Utopies/dystopies et pouvoir
- Utopies/ inégalités, discriminations
- Utopies/dystopie et sexualités
- Utopies genrées/utopies dégenrées
- Utopies/dystopies féministes et *queer*
- Utopies/hétérotopies
- Utopies/dystopies et stratégies féministes (séparatisme, communautés, hétérotopies)
- Utopies/dystopies à l'ère numérique
- Utopies/dystopies et technologies
- Utopies/dystopies et architecture, urbanisme, littérature, cinéma, peinture, BD, culture populaire, science-fiction, performance, arts, festivals
- Utopies/dystopies communautaires et subcultures urbaines
- Utopies/dystopies et corps...
- Utopies, cinéma et jeux vidéos dystopiques...

### Toutes les approches sont bienvenues :

Études littéraires, études théâtrales, philosophie, théorie critique, études comparées, études féministes, géographie sexuelle, « cultural studies », « visual studies », « film studies », « technology studies », « gender studies », « queer studies », « post-colonial studies », « decolonality »...

Ce colloque sera précédé ou suivi de journées d'étude sur des thèmes spécifiques liés à sa thématique.

### Bibliographie indicative :

- Abensour, Miguel. *L'utopie de T. More à W. Benjamin*. Paris : Sens & Tonka, 2000.
- Atwood, Margaret. *The Handmaid's Tale*. New York : Fawcette Crest, 1985.
- Califia, Pat. *Doc and Fluff, The Dystopian Tale of a Girl and Her Biker*. Boston : Alyson Publications, 1990.
- . « Sexe et utopie ». [“Sluts in Utopia: The Future of Radical Sex”]. *Public Sex: The Culture of Radical Sex*. 1994, 2000. Paris : La Musardine, 2008.
- Cohen-Safir, Claude. *Cartographie du féminin dans l'utopie. De l'Europe à l'Amérique*. Paris : L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 2000.
- Denèfle Sylvie, dir. *Utopies féministes et expérimentations urbaines*. Rennes : PU de Rennes, 2008.
- Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- . *L'Usage des plaisirs ; Le Souci de soi*. Paris : Gallimard, 1984.
- . « Des espaces autres ». *Dits et Écrits* : 1954-1988. Vol. 4. Paris : éditions Gallimard, 1980-1988.
- . *Le Corps utopique. Les Hétérotopies*. Paris : Éditions Lignes, 2009.
- . *Les Mots et les choses*. Paris : Éditions Gallimard, 1966.
- Fourier, Charles. *Le Nouveau monde amoureux*. 1816. Paris : Les Presses du réel, 1998.
- Griffiths, Martin. “Early Feminist Utopias and the Essentialist Paradigm”. Paper Presented at the Science Fiction Research Association Conference, New Lanark, Scotland, June 2002.

Haraway, Donna. "A Cyborg Manifesto". *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*. New York: Routledge, 1991. Trad. Des Singes, des cyborgs et des femmes, La Réinvention de la nature. Paris : Éditions Jacqueline Chambon, 2009.

---. "Femaleman@\_Meets\_Oncomouse™". *Modest\_Witness@Second\_Millennium. Female Femaleman@\_Meets\_Oncomouse™*. Feminism and Technoscience. London : Routledge, 1997.

Jameson, Frederic. *Archeologies of the Future*. London : Verso, 2005. Trad. Nicholas Vieillescazes. *Archéologies du futur*. Vol.1 : *Le Désir nommé utopie*. Vol. 2 : *Penser avec la science-fiction*. Paris : Max Milo, 2008.

Johns, Alessa. "Feminism and Utopianism." *The Cambridge Companion to Utopian Literature*. Dir. Gregory Claeys. Cambridge : Cambridge UP, 2010. 174-98.

Larue, Anne. *Dis papa, c'était quoi le patriarcat ?* Paris : Éditions IXE, 2013.

Le Doeuff, Michèle et Margaret Llasera, *Sir Francis Bacon. La Nouvelle Atlantide suivi de Voyage dans la pensée baroque*. Paris : Payot, 1983.

Le Guin, Ursula K. *The Left Hand of Darkness*. New York : Ace Books, 1969. *La Main gauche de la nuit*. Trad. fr. Jean Bailhache. Paris : Robert Laffont, 1971.

Levin, Ira. *The Stepford Wives*. New York: Random House, 1972.

Macherey, Pierre. *De l'Utopie !* Grenoble : De l'incidence Éditeur, 2011.

Marcuse, Herbert. *La Fin de l'utopie*. Paris: Éditions du Seuil, 1968.

« Regards sur l'utopie ». *Revue Europe* 985 (mai 2011).

Riot-Sarcey, Michèle. « Le Féminisme, une utopie ? Regard sur une histoire conflictuelle ». *Les Utopies, moteurs de l'Histoire ?* Préface Michèle Riot-Sarcey. Les Rendez-vous de L'Histoire, Blois 2000. Editions Pleins Feux, « étude(s) », 2001. 61-78.

---, dir. *L'Utopie en questions*. Saint-Denis : PU de Vincennes, 2001.

---, dir. *Dictionnaire des utopies*. Paris : Larousse, « In Extenso », 2007.

Rubin, Gayle, *Thinking Sex : Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality*. Dir. C. S. Vance. *Pleasure and Danger : Exploring Female Sexuality*. New York : Routledge, 1982. Trad. fr. *Marché au sexe*. Paris : EPEL, 2000.

Russ, Johanna. *To Write like a Woman : Essays in Feminism and Science-Fiction*. Bloomington: Indiana UP, 1995.

Ruyer, Raymond. *L'Utopie et les utopies*. Paris : PUF, 1950.

Schmitt-Pantel, Pauline (débat animé par). « L'Égalité entre les hommes et les femmes : une utopie ? ». *Les Utopies, moteurs de l'Histoire ?* Préface Michèle Riot-Sarcey. Les Rendez-vous de L'Histoire, Blois 2000. Éditions Pleins Feux, « étude(s) », 2001. 79-100.

Sedgwick, Eve Kosofsky. *Between Men. English Literature and Male Homosocial Desire*. New York : Columbia UP, 1985.

---. *Epistemology of the Closet*. Berkeley: U of California P, 1990.

Servier, Jean. *Histoire de l'utopie*. Paris : Gallimard, 1991.

Thomasset, Claude et Danièle James-Raoul, dir. *En quête d'utopie*. Paris : PU Paris-Sorbonne, 2005.

Les propositions de communications (400 mots environ, accompagnées d'un CV bio- et bibliographique), d'ateliers ou de performances sont à envoyer par courrier électronique (document word) à Guyonne Leduc ([guyonne.leduc@univ-lille3.fr](mailto:guyonne.leduc@univ-lille3.fr)) pour le **1<sup>er</sup> septembre 2013**.

Les propositions d'ateliers et de performances sont à adresser aussi à Marie-Hélène Bourcier, Lille 3 ([mariehelenebourcier@gmail.com](mailto:mariehelenebourcier@gmail.com))

Les propositions seront examinées de façon anonyme par un comité scientifique pluridisciplinaire qui rendra son avis pour le **1<sup>er</sup> novembre 2013**.

Une publication est envisagée; les tapuscrits seront soumis à un comité de lecture.

Renseignements auprès de Guyonne Leduc et de Jean-François Delcroix ([jean-francois.delcroix@univ-lille3.fr](mailto:jean-francois.delcroix@univ-lille3.fr)), responsable administratif de l'EA CECILLE

EA CÉCILLE, dir. : Catherine Maignant (Lille 3)  
UMR STL, dir. : Philippe Sabot (Lille 3)

### 3.3 RAPPEL

## Histoire des femmes, histoire du genre, histoire genrée

Colloque co-organisé par l'Université Paris 8 et par le LabEx EHNE, les 5 et 6 décembre 2013

**Date limite : 30 septembre 2013**

#### Responsables :

Valérie Pouzol, MCF, histoire contemporaine, (Paris 8, EA 1571, RING)

Yannick Ripa, Pr, histoire contemporaine (Paris 8, EA 1571, LabEx EHNE, Ecrire une nouvelle histoire de l'Europe-Axe 6 : Genre et identités européennes)

#### Résumé

Qu'il soit instrument d'analyse, axe ou champ de recherche, le genre est sorti de sa confidentialité pour s'affirmer comme un concept particulièrement dynamique de la recherche scientifique. Dans ce processus d'affirmation global qui a touché les sciences humaines, la discipline historique reste en retrait. Ce colloque aimerait interroger cette réserve, ces doutes, tout en donnant à voir l'essor de cet outil d'analyse en histoire contemporaine, toutes aires culturelles confondues (particulièrement en Europe), en insistant sur l'évolution qui a conduit de l'histoire des femmes à l'histoire du genre et sur le renouvellement historiographique apporté par ces recherches qui semblent aboutir à une histoire genrée. Aussi une place importante sera accordée aux travaux des jeunes chercheur-e-s doctorant-e-s et post-doctorant-e-s : analyse des thématiques de recherche, questionnements méthodologiques et épistémologiques. Ce moment d'échanges autour des usages du genre en histoire pourrait s'accompagner d'une réflexion sur les circulations interdisciplinaires.

#### Argumentaire

Ce colloque ambitionne de réfléchir aux effets du passage d'une histoire des femmes à une histoire du genre, voire à une histoire genrée, à travers des parcours de chercheur-e-s et des présentations de travaux récents, actuels, et à venir. Il se veut attentif à l'articulation entre les trois termes de son intitulé : l'affirmation du genre a-t-elle conduit à un enrichissement de l'histoire des femmes ou à son effacement ; l'institutionnalisation de l'histoire du genre a-t-elle contribué à stimuler des recherches novatrices ou, au contraire, a amoindri le potentiel subversif de ce concept ?

En effet, qu'il soit instrument d'analyse, axe ou champ de recherche, le genre, terme pour le moins polysémique, semble avoir atteint l'âge de la maturité : en quelques années, les études sur le genre sont sorties de la confidentialité, voire de la marginalité dont elles pâtirent durant deux décennies, pour acquérir visibilité et respectabilité.

D'emblée, on postulera à son actif : d'une part, la fin d'une certaine ghettoïsation des études sur la différence des sexes et, de ce fait, l'essor des recherches sur le masculin et la virilité, d'autre part un indéniable enrichissement de la réflexion et donc des recherches (le genre de la justice, le genre des territoires, genre et nationalismes, les politiques de genre, genre et conflits...), en raison notamment de l'intérêt nouveau porté par des collègues jusqu'alors réticents à prendre au sérieux un sujet « femme », d'autre part, l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheur-e-s dont la mixité fait rupture avec les années de jeunesse et même de maturité de l'histoire des femmes.

On avancera à son passif : d'une part, une dilution de la définition du concept, dont le symptôme majeur est, sans doute, son usage au pluriel, inconciliable avec sa définition et son objectif premiers - désigner et étudier la construction de la différence des sexes, détachés du biologique. Rappelons que cette démarche fut initialement dérangeante : doit-on en conclure à une sorte de rentrée dans le

rang des études de genre ? D'autre part, et consécutivement à cette évolution, certains écrits emploient « genre » en lieu et place de « sexe » ; ce détournement de sens rend inopérant cet outil pour penser ladite différence des sexes. La banalisation du terme semble donc vider le genre de sa charge, d'autant plus qu'il tend - dernier effet négatif qu'il conviendra de vérifier - à faire disparaître les individus de chair et de sang pour les remplacer par des catégories (masculin/féminin) ; cette évolution ne risque-t-elle pas de renvoyer les femmes à l'invisibilité ?

Cette montée en gloire du genre n'est donc pas exempte d'inquiétudes propres à faire débat, comme c'est déjà le cas aux Etats-Unis ; elle peut être néanmoins prometteuse invitant à écrire une histoire genrée : ainsi il n'est plus concevable d'envisager d'écrire une nouvelle histoire de l'Europe sans prendre en compte le rôle du genre dans la constitution des identités européennes.

### **Conditions de soumission**

Les propositions de contribution ne devront pas dépasser 1500 signes (langues possibles : anglais, français, espagnol) et devront être adressées impérativement **avant le 30 septembre 2013** à [yannick.ripa@orange.fr](mailto:yannick.ripa@orange.fr) et [valerie.pouzol@univ-paris8.fr](mailto:valerie.pouzol@univ-paris8.fr)

Les communications devront porter prioritairement sur les questions suivantes (**toutes aires culturelles sur la période contemporaine**) :

- Bilan des derniers travaux de l'histoire des femmes à l'histoire du genre (figures féminines, héroïnes, femmes engagées, travail au féminin, féminismes, genre et nationalismes, genre et mouvements sociaux, genre et pouvoirs politiques, genre et citoyenneté, genre et justice, genre et conflits, histoire des masculinités et de la virilité, sexualités, identités...)
- Nouvelles perspectives : genre et colonialisme, genre et études post-coloniales, genre et écologie, l'engagement féministe des hommes, genre et révoltes, et plus particulièrement relire l'histoire de l'Europe au prisme du genre...
- Être chercheur-e en histoire des femmes puis en histoire du genre : un parcours spécifique (motivations, enjeux, obstacles, reconnaissance)?

### **Mots clés**

Femmes, Genre, Identités de genre, Masculinité, Féminité, Différence des sexes, Féminismes, Europe, Colonialisme, Révolte.

### **Catégories**

Histoire, Histoire du genre, Sociologie, Sciences Politiques.

### **Comité scientifique**

Anne-Laure Briatte-Peters, maîtresse de conférences en histoire et civilisation allemandes, Paris-Sorbonne

Ariane Jossin, chercheuse en sociologie et sciences politiques à l'IRICE (Paris 1 et 4)

Valérie Pouzol, maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Paris 8.

Ripa Yannick, Professeure d'histoire contemporaine, Paris 8.

Françoise Thébaud, professeure émérite en histoire contemporaine de l'université d'Avignon

Fabrice Virgili, directeur de recherches au CNRS-IRICE

### **Partenaires**

Université de Paris 8, Centre de recherches historiques (EA 1571), LabEx EHNE, RING.

---

**3.4**  
**RAPPEL**

**Discriminations : état de la recherche**  
***Droit, économie, histoire, sociologie, science politique, démographie,***  
***anthropologie, géographie...***

**Vendredi 13 décembre 2013**  
***Université Paris-Est Marne-la-Vallée***

Ce colloque est organisé par l'Alliance de recherche sur les discriminations (ARDIS), pôle Discrimination du « domaine d'intérêt majeur » Genre, Inégalités, Discriminations (DIM-GID) soutenu par la région Île-de-France

**Date limite : 10 octobre 2013**

Les discriminations portent atteinte à la cohésion sociale et au principe républicain d'égalité. Elles minent les fondements mêmes du vivre ensemble. Pour autant, elles demeurent mal connues et mal expliquées. Il y a là une responsabilité particulière pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, dont les travaux dans ce domaine restent insuffisants et trop peu diffusés.

La vocation de l'Alliance de recherche sur les discriminations (ARDIS) est de fédérer sur l'ensemble de l'Île-de-France les équipes de sciences sociales qui travaillent sur ce champ de recherche en pleine expansion, toutes disciplines réunies : droit, économie, histoire, sociologie, science politique, démographie, anthropologie, géographie... Ce réseau de laboratoires franciliens constitue le pôle Discrimination du « domaine d'intérêt majeur » Genre, inégalités, discriminations (DIM-GID) soutenu par la région Île-de-France.

L'ARDIS lance aujourd'hui un appel à communications pour établir un premier état de la recherche sur les discriminations. L'objectif est de valoriser les recherches sur l'identification, la mesure, l'expérience, les causes et les conséquences des discriminations, tout en contribuant à évaluer les politiques de prévention et de lutte contre les discriminations. Toutes les formes de discriminations sont concernées, quel qu'en soit le motif : origine, sexe, handicap, âge, état de santé, orientation sexuelle, etc.

**Comité scientifique** : Gwénaële Calvès (U. Cergy, LEJEP), Mireille Eberhard (ARDIS), François Héran (INED), Yannick L'Horty (UPEM, ERUDITE, TEPP), Dominique Meurs (UPOND, ECONOMIX), Pascale Petit (UEVE, EPEE, TEPP), Christian Poiret (UPD-P7, URMIS), Daniel Sabbagh (Sciences Po, CERI), Patrick Simon (INED et Sciences Po, CEE).

**Envoi des propositions de communications** : [ardis@univ-mlv.fr](mailto:ardis@univ-mlv.fr)

**Date limite de réception**: 10 octobre 2013 (papier complet ou résumé long de plus de trois pages).

## Avis favorable de l'AERES à la reconduction du RING

Suite à l'examen du dossier, l'AERES a donné un avis positif sur la reconduction de la Fédération de Recherche sur le Genre RING pour le quinquennal 2014-2018.

De plus amples informations seront diffusées dès que possible.

Site du RING : <http://www2.univ-paris8.fr/RING/>



## Compte rendu de la réunion des correspondant-e-s du GIS Institut du Genre, tenue le 31/05/2013 à l'ISCC

**Présent-e-s :** A. E. BERGER, N. CATTAN, P. MOLINIER, S. STEINBERG; I. PASTOR-SOROKINE  
P. BARTHELEMY (ENS Lyon, UMR 5190-LARHRA), E. CLAIRE (EHESS, UMR8558 CRH), J. COURDURIES (Toulouse 2, UMR 5193 LISST), Sarah-Anaïs CREVIER-GOULET (Paris 3, CREFEG/LF), B. DAMIAN-GAILLARD (Rennes 1, CRAPE), D. DULONG (Paris 1, EHESS, UMR 8209 CESSP), E. FLAHAULT (un. Du Maine, UMR 6590 ESO), A. FRANTZ DE SPOT (Paris 3, CREFEG/LF), D. GODINEAU (Rennes 2, UMR6258 CERHIO), F. LIGNON (Paris 3, UMR 7172 ARIAS), A. MARTIAL (Centre Norbert Elias, EHESS/Avignon/ENS Lyon), S. MONTANOLA (Rennes 1, CRAPE), S. MOUYSET (Toulouse 2, UMR 5136 FRAMESPA), G. PARUSSA (Paris 3, EA SYLED), C. PLANTE (Lyon 2, UMR 5611 LIRE), G. PRUVOST (IMM-CEMS, EHESS), L. RAID (un. De Picardie, UFR SHS et Philosophie), E. VIENNOT (un. Clermont-Ferrand 2, UMR 5037 IHPS).

**Excusé-e-s :** I. ATTANE (INED), P. FARGES (Paris 3, EA 4223 CEREG), L. GONZALEZ-QUIJANO (assoc. EFFIGIES), N. HARVET (Lyon 2, UMR 5824 GATE), A. MORINI (un. St Etienne, EA 3069), S. POCHIC (EHESS-ENS Paris, UMR 8097 CMH), V. SEBILLOTTE-CUCHET (Paris 1, UMR 8210 ANHIMA), Elena STANCANELLI (CES/PSE CNRS), A. VERJUS (Lyon 2, UMR 5206 TRIANGLE).

**Secrétaire de séance:** I. PASTOR-SOROKINE

La séance est ouverte à 15h.

A.E. Berger, directrice du GIS Institut du Genre, remercie de leur présence les correspondants, venu-e-s à cette réunion inaugurale, qui sera informelle. Il est question de savoir ce que les correspondants attendent du GIS et de répondre aux propositions formulées.

Après un tour de table, S. Steinberg, directrice adjointe, présente le GIS Institut du Genre, créé à l'initiative de l'InSHS, S. Laugier ayant activement participé à son montage. Il s'agit d'une structure devant donner une visibilité et une reconnaissance aux études de genre.

- Elle trace l'historique de la formation du GIS : un comité de pilotage réuni par l'InSHS toute une année, a travaillé sur sa structuration, ayant dans un premier temps songé à créer une UMR, puis finalement ayant opté pour un GIS, la finalité étant de regrouper l'essentiel des forces en France dans les études de genre (UMR, EA).

- Puis elle décline la constitution de ce GIS, fédération de chercheurs à l'échelle nationale : 30 participants, auxquels des établissements demandent actuellement à s'adjoindre ; un comité directeur, constitué des représentants des établissements, auquel un bilan est présenté ; un conseil scientifique, composé

de 20 chercheurs, participant au pilotage scientifique ; dix axes constituent le périmètre établi par le comité de pilotage, auquel devraient s'ajouter des thématiques émergentes.

- L'équipe est constituée d'une direction scientifique, une secrétaire générale, une secrétaire de rédaction pour la revue *Clio* et d'autres revues.
- Elle liste les outils de communication du GIS : un site internet provisoire enrichi régulièrement avant la mise en ligne du nouveau site, actuellement en construction ; une plaquette de présentation, une *Lettre d'informations*.
- Le GIS apporte un soutien financier à des projets de recherches dans le cadre de ses appels à projets annuels, à des jeunes docteur-e-s par le Prix de thèse annuel. Un soutien à la recherche se traduit également dans l'organisation de Rencontres-débats autour de la dernière publication de chercheurs (sept Rencontres-débats proposés en 2013). Enfin, des traductions vers l'anglais et l'espagnol des travaux menés pourraient être encouragées avec l'apport de financements extérieurs.

A. E. Berger souligne la dimension internationale du GIS : l'Institut du Genre est membre institutionnel, au nom de tous les chercheurs, du réseau AtGender, une participation à ses actions est prévue ; actuellement on travaille à la visibilité des recherches françaises et en français à l'étranger, en se rapprochant du réseau InterGender ; on souhaite associer les principaux programmes doctoraux, les séminaires intensifs, les doctorats internationaux. A. E. Berger s'est impliquée dans ce processus d'association de l'IDG pour l'ensemble des chercheurs du territoire français.

Elle rappelle les modalités de correspondance avec le GIS : être bien inscrit-e-s sur les listes et utiliser la liste de diffusion du GIS.

Les objectifs des échanges avec les correspondants dans les laboratoires sont entre autres :

- d'élaborer une base bibliographique, constituée et enrichie par le signalement par les correspondants d'articles paraissant dans des revues non spécialisées par exemple ; un thésaurus serait envisageable. Cela offrirait un outil de recherche pour les chercheurs français et étrangers. Un annuaire des chercheurs pourrait être établi. Une base regroupant les thèses soutenues dans le domaine pourrait être lancée.
- de transmettre à la direction du GIS l'avis des correspondants sur les projets qu'ils voudraient porter, lancer des collaborations.

Un long débat s'ensuit autour de quelques **questions** posées par les correspondant-e-s :

- . envisage-t-on un soutien financier aux docteurs, membres associés, aux projets de jeunes chercheurs ?
- . des allocations de thèses ?
- . peut-on compter sur des bourses doctorales ?
- . peut-on obtenir une aide pour la mise en place de séminaires de formation doctorale ?
- . peut-on financer des déplacements des doctorants dans des colloques internationaux ?
- . créera-t-on une base de données/un Recensement ?
- . quels sont les liens entre le GIS et l'IEC ?
- . Le GIS peut-il aider à créer des IEC dans chaque région ?
- . compte-t-on lancer une école d'été pluridisciplinaire ?
- . d'autres laboratoires que ceux listés dans la convention peuvent-ils s'ajouter ?

Par ailleurs, plusieurs **suggestions/ propositions** sont formulées par les correspondant-e-s :

- . mettre sur le site internet du GIS une liste des diplômés dans ce domaine,
- . une liste des UE,
- . constituer un annuaire permettant de trouver pour un étudiant un-e directeur-trice de thèse,
- . faire prendre en charge le recensement par le MESER, car sera une des tâches du Collegium en cours de constitution,
- . établir un annuaire des chercheurs étrangers,
- . faire un recensement des enseignements à partir de la Licence,
- . renforcer la visibilité à l'intérieur même de l'université,
- . communiquer sur le site au sujet des publications récentes,
- . recenser les problèmes rencontrés par les étudiants, tel que le harcèlement,
- . penser à ajouter la thématique de l'économie du genre, qui est très appréciée à l'international,
- . se rapprocher de l'UNESCO,

- . mettre sur le site l'actualité dans les régions, soutenues par les régions, afin de convaincre les politiques,
- . inclure de nouveaux axes, tels que « média », « langue »,
- . rappeler aux Présidents des établissements que ce n'est pas aux laboratoires de payer la participation financière annuelle à partir de l'an prochain,
- . faire un focus sur 2-3 laboratoires dans la *Lettre d'informations* du GIS.

Ces questions et propositions/suggestions sont l'occasion de compléter la présentation générale faite au début de la réunion. Certaines pourront être remontées au Conseil scientifique du GIS.

- Le GIS, sa constitution, son conventionnement, ses missions :

On précise que le GIS est renouvelable, que ses ressources sont constituées de la participation financière des partenaires et du CNRS, qui de plus, fournit le personnel ITA.

Il est redit que le GIS fait l'objet d'une convention signée de toutes les parties ; une liste de laboratoires a été établie et jointe à la convention. I. Pastor-Sorokine explique la difficulté en 2012 de mener le conventionnement à son terme, précise que plusieurs bilans (scientifique, administratif, financier) ont été présentés aux membres du Comité directeur, tout se faisant dans la transparence.

Les directrices ont bien conscience de la distinction entre la convention telle qu'elle a été signée et la participation souhaitée de laboratoires supplémentaires.

Dans l'assistance il y a même des personnes d'une même université mais de laboratoires différents, certains n'étant pas listés dans la convention.

P. Barthélémy parle de « géométrie variable », puisque le congrès et les APP touchent toute la communauté scientifique, alors que le Prix de Thèses ne concerne que les établissements partenaires.

G. Parussa remarque que beaucoup de laboratoires de Paris 3 ne figurent pas dans la convention. Son rôle de correspondante consiste à aller voir les laboratoires en question puis de s'adresser aux instances de l'université pour qu'elles demandent l'ajout de ces laboratoires à la convention du GIS.

Ce qu'a fait un laboratoire de Paris 7.

P. Molinier souligne l'hétérogénéité, tant au niveau des questions administratives, que du versement de la participation financière, que des synergies locales.

I. Pastor-Sorokine demande à ce que les laboratoires désireux de rejoindre le GIS suivent bien la procédure administrative en informant leur Service de la Recherche, car elle a constaté à plusieurs reprises des dysfonctionnements au niveau de la communication dans certains établissements.

Il est précisé que l'IEC est associé au GIS.

P. Molinier, directrice adjointe du GIS, rappelle que le premier objectif du GIS est d'instaurer une visibilité entre chercheurs du domaine, d'avoir une dynamique scientifique, de constituer une force à l'intérieur du pays. La visibilité à l'international donnera une respectabilité scientifique.

A. E. Berger précise que la mission première du GIS est la politique de la recherche. En ce moment un appel à la mobilisation nationale quant aux problèmes de nomenclature du Ministère a été lancé conjointement par le GIS IDG et le RING. Une intervention a été faite en réaction aux propos actuels sur la théorie du genre. Cela relève bien de l'activité du GIS. Ce n'est pas au GIS de traiter de problème d'harcèlement dans les établissements. P. Molinier indique qu'il existe un réseau de chargé-e-s de mission Parité dans les universités, qu'un projet de colloque sur la Mission Parité est en cours, réunissant Paris 3, Paris 5, Paris 13.

A. E. Berger souligne la disproportion entre le travail fourni par les chercheur-e-s français-es et leur représentation dans les organismes européens. La recherche d'un rééquilibrage constitue une des missions du GIS.

P. Molinier énumère une des missions du GIS, celle d'aider à la mise en place de projets européens. Il s'agit de réfléchir sur les modalités à mettre en place et à suivre.

S. Steinberg rappelle que le GIS est une création du CNRS pour œuvrer dans le domaine de la recherche et non de la formation. Une discussion à ce sujet a eu lieu le matin même au Conseil scientifique du GIS. Soit le budget du GIS serait englouti, soit les présidents des universités nous demanderaient de partager notre budget entre la formation et la recherche, le budget serait insuffisant.

A.E. Berger estime que le recensement des enseignements, la carte des formations pourrait être confié à un-e stagiaire, aidé-e dans son travail par la remontée d'informations délivrée par les correspondants.

- Le soutien financier que peut apporter le GIS :

P. Molinier estime qu'il est difficile de financer quelque chose restreint à un laboratoire, le financement est plus justifiable quand l'action est mutualisée. A. E. Berger insiste sur le fait que l'action doit avoir explicitement une portée nationale.

Certaines universités partenaires « amortissent » leur participation (5000 €) quand un-e de leurs chercheur-e-s est un des lauréats de l'APP.

- Le soutien à la jeune recherche :

A.E. Berger affirme la sensibilité de la direction du GIS à la situation des jeunes docteurs sans poste, au vide institutionnel.

Elle rappelle que l'APP 2012 a retenu 11 projets sur 30 déposés, que le Prix de thèses 2013 va distinguer une ou deux thèses, qu'un congrès est prévu en 2014. Elle annonce que le budget tourne autour de 150 000 €, duquel il faut retrancher les frais de gestion versés à la MSH Paris Nord. Il serait donc impossible de verser deux allocations de recherche. Dans cette phase d'installation, les directrices ont été voir le Ministère des Droits des Femmes pour obtenir des allocations, elles n'ont reçu qu'un soutien moral. Elles ont pris déjà un certain nombre d'initiatives du côté du privé. Il n'est pas question d'être noyé de demandes ponctuelles de la part de doctorants, de toute façon certaines UMR aident leurs doctorants. Le GIS n'a pas la surface de l'IEC.

P. Molinier complète en précisant que les étudiants peuvent toujours s'adresser aux Ecoles doctorales, que le GIS soutient la jeune recherche notamment par le Prix de thèses, qui peut servir à une publication, qui peut avoir une influence sur la recherche ultérieure d'un poste. Quant à l'utilisation des crédits, elle se veut optimale en accord avec le Conseil scientifique.

Le Prix de thèses ne concerne que les docteur-e-s ayant soutenu dans un des établissements partenaires du GIS, alors que les APP sont ouverts, puisque des projets lauréats sont portés en dehors du périmètre du partenariat.

S. Steinberg juge nécessaire de trouver un équilibre entre le financement mutualisé et le financement des laboratoires. Ce qui implique selon P. Molinier la nécessité d'avoir des retours pour établir une politique scientifique cohérente.

La question de l'organisation d'une école d'été sera posée au Conseil scientifique.

N. Cattan, présidente du Conseil scientifique, informe l'assistance qu'il n'y a plus à l'InSHS de bourses doctorales ni de post-doctorat.

- Les actions Recherche du GIS :

A. E. Berger évoque la mise en place de congrès. Cela ne peut se faire chaque année, faute de moyens et de forces. Devra-t-on en organiser un tous les trois ans ? Cela n'est pas une priorité pour les chercheurs.

Un congrès aura lieu en 2014 à Lyon, articulé sur plusieurs thématiques. Il sera organisé principalement par P. Barthélémy et C. Gautier. Il mettra en valeur les 10 axes thématiques du GIS ainsi que les thématiques émergées depuis 2 ans. Il sera important de relayer l'information auprès des jeunes docteurs en archéologie, sciences du langage notamment.

P. Molinier rappelle que les lauréats des appels d'offres seront réunis lors de journées de restitution, la première aura lieu à Paris le 15/11/2013.

- L'activité à l'international :

A. E. Berger précise que le réseau AtGender donne dans sa Lettre hebdomadaire de multiples informations internationales.

Elle revient sur InterGender, ensemble de programmes doctoraux, auquel se sont adjoints Paris 8 et Budapest, et dans lequel le GIS voudrait entrer afin d'en faire bénéficier les jeunes docteur-e-s français-es.

- Les contacts pris, à prendre :

S. Steinberg rappelle qu'une journée « (1)8 mars 2013 au CNRS » a permis de mener un débat sur la politique. Par ailleurs le GIS a un projet de co-financement d'une action avec le Ministère des Droits des Femmes. Enfin le GIS a collaboré à un rapport dans le cadre de la SNRI, préconisant la dynamisation des études de genre. Pour l'instant n'ont été retenues que les préconisations en communication, peu onéreuses.

A.E. Berger va contacter le réseau professionnel des Femmes Philosophes, affilié à l'UNESCO, et en particulier Jane Frydman.

- Les actions dans les régions :

P. Molinier estime qu'il faudrait retenir l'idée de lancement de festivals qui concourrait à la décentralisation, ainsi on pourrait convaincre la Direction Recherche des Conseils généraux dans les régions.

- Les rapports entre la direction du GIS et les correspondant-e-s :

Il est bien précisé que les correspondants sont correspondants dans les laboratoires et non de leur université. Pour la plupart ils ont été désignés par leurs directeurs de laboratoires. Certains ont été sollicités après avoir été trouvés dans des annuaires.

On va essayer d'instaurer un dialogue au fil de l'eau, de se revoir régulièrement, au moins une fois par an.

Une fiche-type sera constituée afin de faire remonter des informations sur les ouvrages collectifs, les projets, les projets collectifs. Un système de liens sera établi.

A.E. Berger remercie vivement les correspondants de leurs interventions.

**La prochaine réunion se tiendra le vendredi 13 juin 2014.**

La séance prend fin à 17 h.

---